

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

TD\_KIGALI\_1994\_00144.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A7000000006154D1460090.24T\000=9-MSG CONFIDENTIEL DEFENSE

-CM1 CM2 CM3 SG PM1 PR1  
-II=DAM  
-II=CMB II=CM5 PR4 PR5  
+ZZ

TD KIGALI 144

LE 15 FEVRIER 1994  
KGLI LE 15/02/94 A 17H27

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE  
ORIGINE : ATTACHE DE DEFENSE

REDACTEUR : COL. CUSSAC

NB : DISTRIBUTION MESSAGE

CQ DIPLOMATIE 144

AD SEGEDEFNAT 22

NB : CM2 - CM3 - SG - PM1 - PR1 - PR4 - PR5 - CM5 - CMB - DAM

TXT

/

O P

FM MILFRANCE KIGALI

TO ARMEES PARIS

RENSDEFENSE PARIS

INFO MINDEFENSE PARIS (CM 25)

SEGEDEFNAT/EDS PARIS

GUERRE PARIS

MINCOOP MISMIL PARIS

MILFRANCE BANGUI

MILFRANCE BUJUMBURA

MILFRANCE KINSHASA

COMELEF BANGUI

BT

C O N F I D E N T I E L D E F E N S E

MCA RENS/AFMO

NMR 56 /AD/RWA/CD DU 15 FEVRIER 1994

OBJET : SITUATION AU RWANDA LE 15 FEVRIER 1994

TXT

RENSIT

EMA INTERESSE CAMO

PRIMO : SITUATION MILITAIRE

D'APRES LES PREMIERS ELEMENTS DE L'ENQUETE MENE  
CONJOINTEMENT PAR L'EM/AR ET LA MINUAR, L'HYPOTHESE SELON  
LAQUELLE L'EMBUSCADE TENDUE PAR DES ELEMENTS FPR A  
L'ENCONTRE DE LA PATROUILLE AR AU BUREAU COMMUNAL DE  
MUVUMBA LE VENDREDI 11 FEVRIER AURAIT EU POUR CAUSE  
PRINCIPALE LA VENGEANCE SEMBLE SE CONFIRMER.

M. HALLQUIST, RESPONSABLE LOGISTIQUE DE LA MINUAR, A  
DEMISSIONNE DE SES FONCTIONS LE SAMEDI 12/02 AU MOTIF QUE LE  
BUDGET DONT IL DISPOSAIT NE LUI PERMETTAIT PAS DE REPENDRE  
AUX BESOINS DE LA MINUAR.

SECUNDO: SITUATION INTERIEURE.

M. FAUSTIN TWAGIRAMUNGU, 1ER MINISTRE DU FUTUR GTBE, A PERDU  
LE PROCES QU'IL AVAIT INTENTE CONTRE LE COMITE CENTRAL DU  
MDR A LA SUITE DE SON EXCLUSION, PAR CE DERNIER, DE SES  
FONCTIONS DE PRESIDENT DE CE PARTI. L'ANNONCE DE CE VERDICT  
A ETE SUIVI DANS LA CAPITALE DE MANIFESTATIONS DE  
SATISFACTION DE LA PART DES PARTISANS DE DISMAS  
NSENGYAREMYE, EX PREMIER MINISTRE, TETE DE FILE DE LA  
TENDANCE ADVERSE.

COMMENTAIRE DU POSTE: LE VERDICT DE CE PROCES NE VA PAS  
FACILITER LE DENOUEMENT DE LA CRISE ACTUELLE DONT LE PREMIER  
RESULTAT EST UN RETARD DE DEUX MOIS DANS LA MISE EN PLACE  
DES INSTITUTIONS DE LA TRANSITION.

CETTE DIFFICULTE VA VENIR S'AJOUTER A CELLE CONSTITUEE PAR  
LE "CODE DE BONNE CONDUITE" PRESENTE PAR LE MRND (CF TD  
KIGALI DU 9/02/94) QUI CONSTITUERA DESORMAIS UNE ETAPE  
INCONTOURNABLE ET PREALABLE A LA MISE EN PLACE DES

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

172

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

TD\_KIGALI\_1994\_00144.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

2

INSTITUTIONS.

AINSI QUE LE POSTE L'A DEJA SOULIGNE DEPUIS UN CERTAIN TEMPS,  
CE "CODE DE BONNE CONDUITE" N'EST EN FAIT QUE  
L'EXPRESSION DES CRAINTES DU PRESIDENT HABYARIMANA D'ETRE  
MIS EN ACCUSATION JUDICIAIRE DES LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU  
GOUVERNEMENT ET DE L'ASSEMBLEE NATIONALE. C'ES POURQUOI  
CE CODE COMPORTE , ENTRE AUTRE, UNE PROPOSITION  
D'AMNISTIE GENERALE.

BT

SIGNE : COLONEL CUSSAC./.

//

MARLAUD

Declassifié par Denis...  
le ministre de la Défense

N° 101153 du 12 MAR 2021

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

171